

14ème législature

Question N° : 1273	De M. Dino Ciniéri (Les Républicains - Loire)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Économie, industrie et numérique		Ministère attributaire > Économie, industrie et numérique
Rubrique > mines et carrières	Tête d'analyse > bassins miniers	Analyse > mutations. vallée de l'Ondaine. perspectives.
Question publiée au JO le : 09/02/2016 Réponse publiée au JO le : 17/02/2016 page : 1267		

Texte de la question

M. Dino Ciniéri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le projet « Ondaine 2020 » de réindustrialisation de l'ancien bassin minier et industriel autour des entreprises Clextal et Aubert et Duval, à Firminy dans la Loire. À ce jour, plusieurs scénarii d'aménagement sont envisagés, et le choix final dépendra de l'inscription - ou pas - du projet dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) pour la période 2015-2020, ce qui permettrait d'obtenir des financements supplémentaires auprès de l'État. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement soutient ce projet indispensable à la revitalisation économique de la vallée de l'Ondaine.

Texte de la réponse

PROJET « ONDAINE 2020 »

M. le président. La parole est à M. Dino Ciniéri, pour exposer sa question, n° 1273, relative au Projet "Ondaine 2020".

M. Dino Ciniéri. Monsieur le secrétaire d'État chargé du budget, je souhaite appeler votre attention sur le projet « Ondaine 2020 » de réindustrialisation de l'ancien bassin minier et industriel de la vallée de l'Ondaine et de sa commune principale, Firminy.

La reconversion économique de ce territoire qui m'est cher s'articule autour de l'un des fleurons industriels du département de la Loire, l'excellente entreprise Clextal, présente dans quatre-vingt-dix pays, leader mondial de l'extrusion alimentaire.

Cette PME envisage de construire à Firminy son usine du futur autour d'une pépinière d'entreprises sous-traitantes et d'une véritable école de l'extrusion. Ce projet est actuellement évalué et chiffré avec le soutien de différents acteurs institutionnels, dont les services préfectoraux et la communauté urbaine de Saint-Étienne Métropole, qui pilote l'étude de faisabilité.

Vous l'avez compris, la réussite de ce projet est vitale. Elle nous permettra de développer l'attractivité et donc de



créer de l'emploi dans ce territoire fortement touché par la crise et le chômage.

À mes yeux, « Ondaine 2020 » est un dossier d'excellence, innovant et à fort potentiel de croissance. C'est la raison pour laquelle il doit absolument être retenu dans le programme d'investissements d'avenir.

Je souhaite donc savoir dans quelle mesure le Gouvernement soutiendra ce projet indispensable à la revitalisation économique de la vallée de l'Ondaine.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget. Monsieur Cinieri, vous avez souhaité interroger M. le ministre de l'économie, malheureusement retenu ce matin, au sujet du projet de réindustrialisation de l'ancien bassin minier et industriel autour de Clextrel et Aubert et Duval, à Firminy, dans la Loire.

Je vous confirme que les services de l'État, en particulier ceux de la préfecture de la Loire, suivent de très près ce dossier depuis la fin de l'année 2013. Ce projet d'envergure fait également l'objet d'une attention particulière des collectivités locales. Toutefois, je vous informe que ce projet n'est actuellement pas inscrit au titre du contrat de plan État-région – CPER – pour la période 2015-2020. Pour autant, plusieurs pistes sont en cours d'étude pour compléter les financements publics, via notamment une intervention de l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes – EPORA.

Vous nous avez interrogés très précisément sur l'éligibilité de ce projet au titre du programme des investissements d'avenir – PIA. Je vous confirme qu'il est éligible à l'un des appels à projet, pour le volet « Industrie du futur ». Les services de la préfecture, ainsi que le réfèrent unique pour les investissements de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, qui suivent ce dossier, restent à votre disposition et à celle des collectivités territoriales pour tout élément complémentaire.

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri.

M. Dino Cinieri. Je tiens à me faire le porte-parole des élus et des dirigeants de cette entreprise qui fêtera les 19 et 20 octobre prochains, avec 500 congressistes du monde entier, son soixantième anniversaire, auquel M. le ministre de l'économie est invité.